ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Lutte contre le réchauffement climatique, nouveau procédé alternatif

Question écrite n° 13493

Texte de la question

M. Nicolas Dupont-Aignan appelle l'attention de M. le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, sur les perspectives encourageantes qu'offre la découverte, par deux chercheurs français, d'un procédé de transformation du dioxyde de carbone en méthane, et à terme en carburant. Il souhaiterait savoir si le Gouvernement est disposé à soutenir le développement de ce procédé, qu'une société canadienne exploite depuis 3 ans, et qui pourrait apporter une réponse efficace au réchauffement de la planète, par recyclage du CO2 émis dans l'atmosphère.

Texte de la réponse

La technologie évoquée fait partie de la famille des procédés de captage et valorisation du dioxyde de carbone soutenue par l'État au travers du programme des investissements d'avenir mais aussi des appels à projets conduits régulièrement par l'agence nationale de la recherche (ANR) et l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe). Elle est bien identifiée dans la stratégie nationale pour la recherche énergétique (SNRE) et est référencée dans la stratégie nationale bas carbone (SNBC) en cours de révision. Elle pourrait contribuer, comme d'autres technologies, à la réduction des émissions de gaz à effet de serre à la condition que le procédé industriel, qui serait mis au point, puisse démontrer, après une analyse de son cycle de vie, que son bilan énergétique et les émissions associées ne conduisent pas à l'inverse de l'effet recherché. En effet, il faut rappeler que le CO2 capté sera remis à l'atmosphère après combustion du méthane ou du carburant synthétisé, ce qui impose donc d'étudier son bilan global. Par ailleurs, ce procédé doit pouvoir aussi démontrer qu'à terme, le prix de revient atteindra un niveau raisonnable.

Données clés

Auteur : M. Nicolas Dupont-Aignan
Circonscription : Essonne (8e circonscription) - Non inscrit
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 13493
Rubrique : Énergie et carburants
Ministère interrogé : Transition écologique et solidaire
Ministère attributaire : Transition écologique et solidaire

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 23 octobre 2018, page 9530
Réponse publiée au JO le : 12 février 2019, page 1430